• (1310)

Ce gouvernement stupide et pieux dit aux communautés religieuses qu'elles doivent nourrir les pauvres. Même les communautés religieuses se sont retournées contre ce genre de gouvernement égoïste et avare. Le Conseil canadien des évêques catholiques a fait une déclaration au gouvernement libéral sur la même question, mais celui-ci n'en a pas tenu compte, à ses risques et périls. La situation a maintenant empiré. Le Conseil canadien des évêques catholiques a dit très clairement ce qu'il pense des gouvernements amoraux comme le gouvernement actuel et les gouvernements libéraux précédents, des gouvernements qui se moquent éperdument des Canadiens ordinaires, des pauvres.

Les Canadiens sont impatients. Ils entendent les sottises que dit ce député, que j'aime beaucoup. Il est un bon député en temps normal. Lorsque je l'entends dire des sottises du genre, je me rends compte qu'il n'a pas compris le message lui non plus.

Nous sommes chanceux ici, à Ottawa. Nous sommes bien nourris, nous ne manquons de rien. J'ai décrit au député ce qui se passe à Terre-Neuve. La même pauvreté existe dans d'autres régions. Le gouvernement n'a rien fait à cet égard. Il s'en moque et s'en est d'ailleurs toujours moqué.

M. Soetens: Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la réponse du député. Il a lancé toutes sortes de remarques, dont aucune ne se rapportait à la question. Je vais essayer de poser une question assez simple pour que le député puisse la comprendre et peutêtre y donner une réponse aussi simple.

Le député a attaqué notre parti parce que nous aurions pris tous ces dons provenant d'entreprises désireuses d'appuyer notre cause. Je voudrais lui demander son point de vue sur quelques questions. M. White, un membre bien connu du parti dont le député est censé être également membre, dispose grâce aux TCA d'une belle propriété à la campagne en Ontario. Il reçoit également son traitement intégral pendant que les membres de son syndicat sont en grève. Plus important encore, dans ma circonscription, le candidat NPD a reçu du syndicat un don 12 fois plus important que n'importe quel don de société privée à un parti quelconque de la circonscription. J'aimerais savoir si le député croit réellement qu'un don de l'importance de celui des TCA à son parti ne devrait pas être annoncé et vérifié ou s'il ne pense pas que la

Article 31 du Règlement

direction du syndicat devrait demander à ses membres de confirmer qu'ils sont d'accord avec ces dons politiques et avec tous les avantages qu'elle tire du syndicat.

M. Barrett: Monsieur le Président, Dieu merci, je ne suis pas pauvre. Mes parents ont survécu à la dépression et ont réussi à donner à leurs enfants une bonne éducation. Je ne suis pas gêné par le fait que j'ai eu du succès et que je suis relativement à l'aise, mais par contre, j'ai un engagement moral envers ceux qui ne sont pas aussi heureux que je le suis et utiliser cette analogie est de la pure stupidité. Toutefois, je vais expliquer quelque peu la stupidité du député.

Le mouvement syndical s'est engagé à parler à ses membres des dons politiques. Par contre, avez-vous entendu parler d'une banque qui demandait à ses actionnaires si elle devait donner de l'argent aux politiciens? Inco a-t-il écrit à ses actionnaires pour leur demander la permission de contribuer à la caisse des libéraux et des conservateurs? S'il y a un actionnaire au Canada qui a reçu une telle lettre, je voudrais bien la voir. Non, cette permission n'a jamais été donnée. Ces affaires-là sont conclues par les conseils d'administration.

Pour terminer, je voudrais répéter ce qui est arrivé aux travailleurs canadiens en utilisant les propres statistiques du gouvernement. Au cours d'une période de 13 ans, les traitements et les salaires n'ont pas augmenté aussi vite que l'inflation. En moyenne, ils ont baissé de 1 p. 100 entre 1975 et 1987. Après ajustement en fonction de l'indice des prix à la consommation sept des 12 augmentations de traitements et salaires deviennent des baisses. J'invite le mouvement syndical à donner plus d'argent au parti néo-démocrate pour se débarrasser des injustices qui existent.

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour dire qu'il est 13 heures?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures aujourd'hui.

(La séance est suspendue à 13 h 15.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.